

Image not found or type unknown



Chômeurs âgés : nouvelle aide au recrutement

Actualité législative publié le **19/07/2011**, vu **1764 fois**, Auteur : [SOCIALEA - Gestion de paie](#)

Un décret permet aux employeurs de bénéficier d'une nouvelle aide en contrepartie de l'embauche d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans et plus en contrat de professionnalisation.

Il y a cependant plusieurs conditions à respecter.

- le contrat de professionnalisation doit commencer après le 1er mars 2011 ;